

BULLETIN

D'INSCRIPTION

Choix du séjour :

TOUT AUTOUR DE LA FERME

Enfants de 9 à 12 ans

Du dimanche 10 Juillet au 23 Juillet 2016 Camping. 14j.-520€

LES VACANCES DES APPRENTIS FERMIERES

Enfants de 6 à 10 ans

Du dimanche 17 Juillet au 23 Juillet 2016 Souleret. 7j.-350€

Du dimanche 14 Août au 20 Août 2016 Souleret. 7j.-350€

L'AVENTURE DES ALPAGES

Jeunes de 12 à 16 ans

Du dimanche 7 Août au 20 Août 2016 Camp itinérant. 14j.-480€



Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Adresse des parents ou responsables : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone portable : _____

Mail : _____

Nom, Prénom et profession du père: _____

Nom, Prénom et profession de la mère: _____

Coût du séjour _____

Pour tout séjour, un acompte de 100€ est nécessaire pour valider l'inscription

Règlement de l'acompte de 100€ versé le _____

La totalité du séjour doit être réglée 30 jours avant le commencement du séjour

de la totalité du séjour versé le _____

Mode de paiement

Chèque Espèce Chèque vacances ANCV Autre: _____

Aides à déduire Bons CAF _____ Autre: _____

Aide caisse des écoles (Besançon) _____ Solde _____

* Réduction de 10 €/enfant et par séjour pour les frères et soeurs

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : _____

Parent ou tuteur légal de l'enfant (nom et prénom) : _____

- l'autorise à pratiquer des activités sportives dans le cadre du séjour organisé par le CLAJ

- autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant

Fait à : _____ le _____

Signature des parents/tuteurs légaux : _____



Aimeriez-vous participer à une organisation de covoiturage pour l'arrivée et le retour des enfants de la ferme? Oui Non

QUELQUES PETITS RENSEIGNEMENTS

Comment avez-vous connu ce séjour ?

Brochure / Où l'avez vous eu? _____

L'école / laquelle? _____

Affiche / Où l'avez vous vu? _____

Annonce dans le journal Site internet Chez nous à Rochejean

Autres ? _____

Votre enfant est-il déjà venu en séjour chez nous?

Oui Non

Pourquoi avez-vous choisi ce séjour? _____

Désistement

En cas de désistement, nous retiendrons 30€ de frais de dossier. Sont considérées comme cas de force majeure, les annulations liées aux raisons suivantes : maladie et/ou accident de l'enfant (un certificat médical sera demandé), décès d'un proche familial, licenciement économique des parents ou tuteurs légaux. Les autres motifs d'annulation seront considérés comme motifs de convenance personnelle et entraînent les retenues suivantes : frais de dossier (30€): annulation à moins de 4 semaines.